

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Stratégie UE :

a) L'Inp entretient des relations étroites avec les formations à la conservation-restauration des pays européens. Un projet de référentiel commun est en cours d'élaboration visant à favoriser les entrées en cours de cursus dans l'une ou l'autre des formations.

b) Dans le cadre de partenariats bilatéraux, des visites régulières sont effectuées dans des écoles d'Europe du Sud (notamment l'Italie et la Grèce) et d'Europe de l'Est.

c) Les groupes cibles les plus importants de nos activités de mobilité relèvent de l'accueil de stagiaires sur des durées courtes allant de deux à trois mois ou longues allant de six mois à un an.

d) L'Inp cherche à s'intégrer à des programmes européens. Il est notamment partenaire du programme de recherche européen "Climate for Culture", qui fera l'objet de formations auprès de nos élèves et de colloques internationaux à l'issue de ce programme.

L'Inp cherche aussi à répondre à des appels d'offre européens. Il fait ainsi partie d'un des consortiums retenus pour le programme EuropAid "programme d'appui à la protection et valorisation du patrimoine en Algérie".

Stratégie hors UE :

a) L'Inp développe des partenariats avec des institutions et des universités aspirant à de nouveaux développements en conservation-restauration du patrimoine : formations permanentes, participation à des masters d'université.

b) Les pays du Maghreb, du Moyen-Orient, du Proche-Orient et d'Afrique (Afghanistan, Algérie, Arabie Saoudite, Autorité Palestinienne, Bénin, Egypte, Emirats arabes unis, Israël, Maroc, Oman, Sénégal, Tunisie), la Chine, les Etats-Unis et le Bangladesh.

c) la stratégie internationale de l'Inp à destination des étudiants et des personnels des institutions culturelles relève tant des apprentissages de fondamentaux que du transfert de compétences.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

L'Institut national du patrimoine développe une stratégie internationale fondée sur :

- la coopération avec les services culturels des ambassades de France à l'étranger qui relaient ses propositions
- la coopération avec de grandes institutions partenaires (notamment Louvre, Centre Pompidou, Archives nationales)
- et enfin la coopération avec ses partenaires universitaires du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur Hautes-Etudes Sorbonne Arts et Métiers (Pres Hésam).

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

La participation au programme Erasmus est essentielle pour tous les axes de modernisation actuellement poursuivis par l'Inp.

L'Institut national du patrimoine est membre depuis décembre 2010 du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur Hautes-Etudes Sorbonne Arts et Métiers (Pres Hésam), qui constitue le plus important pôle de recherche et d'enseignement supérieur dans le domaine de l'histoire de l'art et du patrimoine en France, ce qui lui donne une visibilité nationale et internationale accrue.

L'Inp développe en partenariat avec l'université Paris 1 un master recherche en vue de la création d'une école doctorale en préservation des biens culturels.

L'Institut permet à nos élèves d'accéder à des bourses de recherche à l'étranger (Carnot) et en France (Cnap).

Les conseils des études tri-annuels ont pour objectif d'augmenter la qualité et la pertinence de l'enseignement délivré à nos élèves. Le travail des élèves de cinquième année comprend une partie "recherche technico-scientifique" qui est dirigée par les plus grands chercheurs institutionnels et universitaires français et étrangers dans le domaine de la physique et de la chimie appliquée.

La mobilité et la coopération transnationale sont renforcées lors du stage pratique de troisième année par le développement de nouveaux partenariats (restaurateurs privés, organismes de restauration et institutions culturelles publiques).

L'Inp s'engage à contribuer à l'amélioration de la gouvernance et du financement de la Charte Erasmus notamment en nommant des responsables "Charte Erasmus".

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)